



RÉSIDENCE
INTERGÉNÉRATIONNELLE
RURALE

“Vivre et
s'épanouir
ensemble”



RIR : un atout pour votre commune

Conscient des enjeux environnementaux, sociaux, politiques et économiques des territoires du Grand Ouest, nous avons conçu pour vous un projet intergénérationnel. Une résidence RIR, est un lieu de vie où se côtoient des

familles, des jeunes actifs et des séniors désireux de rester sur leur commune. Elle permet ainsi de maintenir et dynamiser l'écosystème local en place : commerces, tissu associatif, écoles et services de proximité.

5 appartements "Jeunes Actifs"
T1 de 35 à 50m² à l'étage
avec balcons et box

2 appartements "Familles"
T3 de 75m² en à l'étage
avec balcons et box

10 appartements "Séniors"
T2 de 50m² en BDC
avec jardinet et box privatifs

Un espace de vie de 17 appartements privés, pensé pour faciliter l'échange et la convivialité à travers des espaces communs (salle commune, terrasse, potager).

Ce lieu intergénérationnel, implanté au cœur des communes, répond ainsi à l'équilibre entre les besoins d'aujourd'hui (logements pour nos séniors) et les enjeux de demain (maintien de nos écoles et actifs sur le territoire).

Comment réaliser ce projet ensemble?

Afin de voir naître cette résidence RIR sur votre commune, certaines dispositions doivent être remplies :

- Disposer d'une parcelle d'environ 3000m² pouvant accueillir le bâtiment, ses jardins et son parking.
- Ce même terrain situé à moins de 10 minutes à pied du centre-bourg.
- L'envie d'être précurseur à travers un projet d'habitat intergénérationnel.

Projet clef en main

De la prise en charge d'un terrain viabilisé jusqu'à la remise des clefs, RIR SAS coordonne l'intégralité du projet. Nous avons sélectionné des partenaires locaux pour accompagner le déploiement de ces résidences sur le territoire. Ainsi sur la phase de construction, nous garantissons la maîtrise totale sur les questions de délais, qualités et budget. Nous encadrons ensuite les règles de gestion permettant ainsi de préserver, dans le temps, ce vivre-ensemble intergénérationnel.

Succès partagé jusqu'au bout...

Au-dessus du seuil plancher de 8% de résultat net, RIR redistribuera l'excédent d'opérations sur la commune à travers le financement d'initiatives pour des associations culturelles, sportives et sociales. Pour se faire, la mairie aura une totale visibilité sur les comptes du projet et sera notre meilleure conseillère pour ventiler ce potentiel budget.

8%